

Faites-moi lire, SVP!



PB-PP | BC 1757
BELGIE(N)-BELGIQUE

Courcelles 1
N° d'agrégation : P 202127

Nouvelles

Mensuel de l'ASBL « Le Progrès »

(pas de parution en juillet) – Dépôt : 6180 Courcelles
Publication réalisée avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Éditeur responsable : Robert Tangre
Rue Julien Lahaut, 11 – 6020 Dampremy
Tél. : 071 30 39 12
Fax : 071 30 58 30
E-mail : robert.tangre@gmail.com
Banque : BE17 0682 0138 1121

Nouvelles

n° 216 – septembre 2018

International.

« En Croatie, on va bientôt se mettre à brûler des livres »

Société

Maisons de repos en Wallonie: un nouveau financement qui ne plaît pas aux CPAS.
Petite histoire tragique de la division de gauche

Dossier

Interview de Freddy Bouchez : « Migrants et délinquants ».

Environnement

Antilles. chlordécone, les victimes refusent d'oublier.

Procès du glyphosate : Monsanto condamné, un jugement historique

Exposition:

Une Maison du Peuple communiste

Activités octobre 2018

Conférence/débat: «Ils profitent, vous payez». L'évasion fiscale, on en parle!



INTERNATIONAL

« EN CROATIE, ON VA BIENTÔT SE METTRE À BRÛLER DES LIVRES »



Réhabilitation des Oustachis, alliés des nazis pendant la Seconde Guerre mondiale, mise au pas des médias, attaques contre les minorités nationales, les droits des femmes... La Croatie s'engage à marche forcée sur la « voie » ouverte par la Hongrie et la Pologne

« Prêts pour la patrie ! » Le cri de ralliement du régime oustachi, allié de l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale, est redevenu banal en Croatie. Il est repris par les groupes de jeunes qui fêtent leur matura, l'équivalent du baccalauréat, il est tagué sur les murs des villes du pays, scandé dans les stades de football, comme lors d'une rencontre amicale entre la Croatie et Israël à Osijek, le 23 mars dernier, sans aucune condamnation officielle de la présidente Kolinda Grabar-Kitarović, pourtant présente dans les tribunes. « Le plus préoccupant, c'est l'absence de réaction des autorités qui, par leur passivité, encouragent la dérive nationaliste », explique le chercheur Dario Brentin.

Ces derniers mois, on s'est remis à avoir peur en Croatie. « J'ai subi des attaques physiques, on m'a menacé de mort, des vétérans et des hooligans ont bloqué le théâtre quand j'ai organisé une performance évoquant les exactions de l'armée croate durant la reconquête de la Krajina, en août 1995. Le gouvernement organise la fascisation de la société et la marginalisation de ceux qui osent proférer la moindre critique, ils sont en train de tuer la scène culturelle. Bientôt, on va se mettre à brûler des livres », s'indigne le dramaturge Oliver Frlić, directeur du Théâtre national de Rijeka, qualifié d'« anti-Croate sans talent » pour oser proposer des pièces questionnant le nationalisme.

NÉGATIONNISME

Formé en janvier dernier, le gouvernement croate est une sorte de cartel des droites, réuni autour du HDZ, la formation « historique » du nationalisme

croate contemporain. Il a son chien d'attaque, le ministre de la Culture Zlatko Hasanbegović, historien négationniste, ancien militant du Pur Parti croate du Droit (HCSP), un groupuscule revendiquant l'héritage idéologique des Oustachis de la Seconde Guerre mondiale. Zlatko Hasanbegović rejette l'héritage de l'antifascisme en expliquant que celui-ci serait un « concept vide de sens », avancé par les « dictatures bolchéviques ». Il a réfuté ou tenté de relativiser les politiques d'extermination des Serbes, des Roms et des Juifs mises en place par le régime oustachi.

« Le discours du gouvernement est très étrange, il met sans cesse dos à dos deux totalitarismes, le communisme et le fascisme, mais en Croatie, personne ne se bat pour la révolution prolétarienne, si bien que, faute d'adversaire, cette révolution idéologique finit par se retourner contre tous ceux qui n'érigent pas la haine en programme politique », constate l'historien Tvrtko Jakovina.

La révolution conservatrice en marche en Croatie surprend par sa violence et sa rapidité. Le ministre de la Culture est bien entouré : son collègue Predrag Šustar, ministre de l'Éducation, est un créationniste convaincu, qui a remis en cause le « dogme » de la théorie de l'évolution dans des articles scientifiques publiés dans les années 2000.

« LE MOMENT EST VENU »

Le volet clérical est représenté au sein du gouvernement par le « mouvement citoyen » Most, très lié à la hiérarchie catholique, tandis que le Premier ministre Tihomir Orešković, un homme d'affaires croate installé au Canada durant deux décennies, est un catholique pratiquant très lié à l'Opus Dei. Son épouse Sanja était très en vue lors de la manifestation anti-avortement du 21 mai dernier, tandis qu'un de leurs enfants vit dans la maison de l'Opus Dei à Zagreb. Dans le même temps, le Premier ministre est un libéral convaincu, décidé à privatiser tambour



battant les dernières entreprises publiques de Croatie.

« Le HDZ savait que le moment était venu pour lancer sa révolution conservatrice, l'Union européenne n'ayant plus aucun moyen de pression depuis l'intégration du pays », explique le député Milorad Pupovac, président du Conseil national serbe (SNV). « J'ai entendu un cadre important du HDZ résumer l'histoire du dernier quart de siècle. La première étape a été l'indépendance de la Croatie, la seconde son intégration européenne, et l'heure est maintenant venue de passer à la troisième étape, la création d'une Croatie catholique et ethniquement pure. » Le « moment » est d'autant mieux choisi que les nouvelles autorités de Zagreb ne sont pas à la peine pour trouver des alliés ou des modèles, dans la Hongrie voisine ou la Pologne

LA MINORITÉ ITALIENNE VISÉE

Tandis que les graffitis antiserbes se multiplient sur les murs des villes du pays, la coalition patriotique s'en prend même à une autre minorité, d'importance numérique bien plus limitée et traditionnellement peu dérangeante : la communauté italienne. La réduction drastique des aides publiques pourrait entraîner la fermeture de La Voce del popolo, l'unique quotidien de langue italienne de Croatie, éditée à Rijeka depuis 70 ans. « Le message est clair », s'indigne Vojko Obersnel le maire social-démocrate de la ville côtière : « tous ceux qui ne correspondent pas à leur vision du patriotisme n'ont pas leur place dans la « nouvelle Croatie » qu'ils tentent de bâtir, ni les minorités nationales, ni les gays, ni les féministes, ni les libres penseurs ».

Extrait de « Le Temps »

SOCIÉTÉ

MAISONS DE REPOS EN WALLONIE: UN NOUVEAU FINANCEMENT QUI NE PLAÎT PAS AUX CPAS

Le gouvernement wallon a approuvé une note cadre qui prévoit la création de 12.000 nouveaux lits. Mais l'accent est surtout mis sur le contrôle des prix et l'amélioration de la qualité. Les CPAS craignent que les nouvelles règles de financement avantagent le secteur privé.

Alda Greoli (CDH), la ministre wallonne de la Santé et de l'Action sociale, a récemment fait approuver par le gouvernement une note cadre consacrée à

la réforme de l'aide aux personnes âgées. Une préoccupation permanente pour les autorités wallonnes qui portent déjà l'idée d'une assurance autonomie de 36 euros payable par tous, sauf exceptions, et qui soutiendra les services délivrés aux citoyens en perte d'indépendance, dont de nombreux aînés. En 2034 en Wallonie, il y aura autant de personnes âgées de 67 ans et plus que de jeunes de moins de 18 ans.

L'annonce de cette réforme s'est focalisée sur un chiffre spectaculaire qui s'inscrit dans le cadre du Plan wallon d'investissement porté par le gouvernement MR-CDH : à l'horizon 2030, près de 12.000 places supplémentaires (11.907 exactement) auront été créées au sud du pays, où on en recense actuellement 48.122.

« Considérant l'enjeu du vieillissement de la population, ces 60.000 places contribueront à assurer à chacun une meilleure chance d'accès à un hébergement de qualité dans un dispositif d'accueil pour aîné, et ceci à un prix abordable », a expliqué Alda Greoli.

FINANCEMENT REVU



Notons au passage que l'engagement du gouvernement ne convainc pas l'économiste Philippe Defeyt, ancien président Ecolo du CPAS de Namur et membre de la commission wallonne des aînés. A La Libre, ce spécialiste a expliqué que si la pénurie de lits est bien réelle, la vision du problème n'est pas assez dynamique : « Une personne peut être amenée à effectuer des demandes dans plusieurs établissements, mais celles-ci sont comptabilisées comme si elles concernaient plusieurs personnes. Il faudrait une liste nettoyée des demandes multiples. »

Un point de vue que ne partage pas le ministre : « Les personnes concernées et les familles doivent avoir le choix entre plusieurs solutions. Dans ce secteur, on ne peut pas fonctionner en flux tendu. En outre, les 12.000 places à créer ne concernent pas uniquement les maisons de repos, mais aussi les

Nouvelles

maisons de repos et de soins, les centres de jours ou les centres pour courts séjours... »

Chaque année, la Wallonie soutient ce secteur à concurrence de 953 millions pour 48.122 places. Le plan d'investissement complémentaire annoncé cet été imposera un effort supplémentaire de 232,3 millions par an, à raison de 19.517 euros par lit. « Nous disposerons d'un budget qui permettra à la fois de couvrir les subsides à la construction ou à l'agrandissement des infrastructures ainsi que l'intervention dans le prix de la journée », détaille Alda Greoli.

Le mode de financement va donc clairement évoluer : « L'ensemble des interventions sera globalisé dans le flux des organismes assureurs à la journée en y intégrant l'intervention en faveur de l'infrastructure, explique encore la ministre. Conséquence : l'intervention sera strictement liée à l'occupation réelle de la place par un résident, sous une forme forfaitaire. Une mécanique qui est similaire à celle prévue pour le développement des infrastructures hospitalières. »

MAISONS FAMILIALES

En Wallonie, la gestion des maisons de repos se répartit par quotas : 29 % par le secteur public, surtout les CPAS, 21 % par le monde associatif, essentiellement chrétien, et 50 % réservés au secteur privé. Le nouveau dispositif de financement inclut l'intervention régionale en faveur des infrastructures dans le forfait Inami par journée. De quoi faire réagir sévèrement les pouvoirs locaux, dont la Fédération des CPAS wallons.

« Actuellement, seuls des opérateurs non-marchands (publics et associatifs, NDLR) peuvent recevoir des subventions à l'investissement pour des maisons de repos, lit-on dans un avis circonstancié remis à Alda Greoli. Le nouveau mécanisme tel qu'il est annoncé ouvre ces subventions à tous les secteurs, dont les opérateurs marchands qui sont déjà rentables, et parfois très rentables, sans ces aides. » Les CPAS demande donc officiellement que « le caractère non-marchand du gestionnaire reste une condition sine qua non du mécanisme de subvention des investissements dans le secteur des maisons de repos. » C'est l'option retenue à Bruxelles, les Wallons demandent qu'on s'en inspire. « Surtout, ajoutent-ils, que la Région wallonne manque déjà de moyens pour rencontrer les demandes actuelles qui sont en liste d'attente. »



La ministre ne nie pas l'évidence : jusqu'à présent, le privé n'a pas droit à des aides à l'investissement et la globalisation des aides ouvre effectivement la porte à un soutien au non-marchand : « En effet, je ne suis pas fermée à la discussion, précise-t-elle. Je songe notamment aux petites maisons de repos de type familial qui ont joué un rôle historique dans le paysage. Il n'est pas scandaleux dans certains cas de les aider pour qu'elles puissent vivre et continuer à jouer leur rôle. »

Mais cela ne pourra s'envisager qu'avec le respect des nouvelles règles de régulation des prix et des normes de qualité revues à la hausse, qui sont l'autre pan de la note-cadre d'Alda Greoli. « La mesure la plus symbolique est l'instauration d'un prix conventionné, explique la ministre wallonne. Celui-ci sera établi sur base d'une convention reprenant les tarifs et établie entre les fédérations représentatives du secteur et les organismes assureurs. »

L'adhésion à ce prix conventionné sera la condition sine qua non à l'octroi de subsides à l'investissement tel que prévu dans le nouveau mode de financement des infrastructures. L'objectif est aussi d'intégrer dans le prix de base une série de suppléments qui grèvent souvent la facture des résidents : télédistribution, accès à internet, frigo... La Wallonie se montrera aussi plus sévère avec les normes de construction, d'aménagement et d'encadrement. C'est à ce prix que les maisons de repos pourront ou non bénéficier du soutien public, qu'elles soient privées ou pas.

UN SOUTIEN RENFORCÉ AUX AIDANTS PROCHES

On dénombre en Belgique près de 860.000 aidants proches, ces gens de l'ombre, membres de la famille ou amis de celles-ci, qui consacrent un peu ou beaucoup de leur temps à soutenir une personne en perte d'autonomie, par lesquels de très nombreux aînés. La moitié de ces aidants proches fournissent une aide quotidienne. Une personne sur cinq preste plus de 20 heures par semaine.

En Wallonie, l'ASBL Aidants proches est au coeur du dispositif. Elle informe, elle recrute de nouveaux intervenants, elle coordonne les besoins et assure un soutien moral et matériel à « ceux qui accompagnent des situations complexes liées à la perte d'autonomie, à la maladie ou à un accident de la vie », comme les définit Alda Greoli (CDH), la ministre de l'Action sociale.

En charge aussi de programmes de formation, l'ASBL Aidants proches bénéficiait déjà d'une subvention

régionale. Le gouvernement MR-CDH vient de décider de la garantir pour les trois prochaines années, 180.000 euros par an de 2018 à 2020, soit un total de 540.000 euros. « De quoi faire de cette association la plateforme représentative des aidants proches en Wallonie ainsi qu'un centre d'expertise en la matière », conclut la ministre.

ERIC DEFFET (EXTRAIT DU SOIR)

PETITE HISTOIRE TRAGIQUE DE LA DIVISION À GAUCHE



MEMBRE DU



LA FRANCE INSOUMISE

Pourquoi le Front de gauche a-t-il explosé ? Pourquoi est-ce si dur de faire émerger un cadre unitaire dans les luttes sociales ? Pourquoi la France Insoumise ne fera pas d'alliance aux prochaines élections européennes. Dans ce billet, j'essaie de retracer le fil d'une histoire vécue, une trajectoire qui débouche tout droit sur un cul de sac.

En décembre dernier, Pierre Laurent, secrétaire national du parti communiste français, lançait un appel aux différentes forces de gauche. « Il faut arriver à constituer, dans le Parlement européen, le groupe de gauche le plus fort possible » disait-il alors au micro de radio classique. Un appel clair à Benoit Hamon et Jean-Luc Mélenchon à "travailler ensemble" à l'élaboration d'une liste commune pour les prochaines élections européennes. Fin mars 2018, le conseil national du PCF dressait en continuité une feuille de route et lançait un appel au mouvement social et à la gauche pour une plateforme et une liste commune. L'idée, c'est que celles et ceux qui sont aujourd'hui en lutte ensemble contre la politique d'Emmanuel Macron et son monde, n'auront certainement pas envie de s'affronter demain dans les urnes. Il faut donc jouer collectif. Bref, rien que du bon sens.

Mais soyons réalistes. Une telle alliance dans les urnes entre les différentes forces de gauche (hors PS), a peu de chance de voir le jour. Et cela, pour une raison simple : la France Insoumise ne veut pas en entendre parler.

MÉLENCHON, UN STRATÈGE POLITIQUE

Jean-Luc Mélenchon, le leader charismatique de la France Insoumise, est un intellectuel qui construit toujours son action politique à partir d'une analyse théorique et sur l'observation de ce qui se fait à l'étranger. Par exemple, en 2007, dans son livre entretien "Enquête de gauche", il analysait les programmes et les actions de tous les partis sociaux-démocrates d'Europe pour en tirer la conclusion suivante : la social-démocratie est aujourd'hui convertie au libéralisme économique, c'est donc une impasse stratégique totale. Cela le conduira l'année suivante à quitter le parti socialiste et à créer, avec Marc Dolez et une centaine d'adhérents socialistes, le parti de gauche. Parti auquel j'ai personnellement adhéré aussitôt. Autre exemple, Jean-Luc Mélenchon a beaucoup étudié les révolutions démocratiques d'Amérique Latine. Ce qu'il constate alors, c'est que là-bas, l'alternance gauche/droite ne conduit en réalité pas à un changement de politique, mais à une orientation de plus en plus libérale qui se déploie en continu. Là-bas, l'alternative à gauche, vient alors de l'émergence d'une nouvelle force dite populiste, qui ne se repère plus sur l'axe gauche-droite – Rafael Correa en Equateur ou Hugo Chavez au Venezuela – avec à chaque fois, dans chaque pays, le même mot d'ordre fédérateur : Que Se Vayan Todos (qu'ils s'en aillent tous). Ce slogan sera d'ailleurs le titre qu'il donnera à un nouveau livre en 2010. Car Mélenchon en est convaincu, en Europe aussi, arrivera tôt au tard un "bug", un grain de sable dans les rouages, qui viendra bloquer le système actuel et fera émerger quelque part une alternative positive. Puis, surgit le printemps arabe avec, comme en Amérique Latine, un mot d'ordre percutant : Dégage ! Le coup de balai général auquel aspire Mélenchon se rapproche d'Europe. Nous sommes alors fin 2010, au cœur du Front de Gauche. Mais, voyant son analyse confortée par l'observation, on sent les frémissements d'une nouvelle ligne stratégique se dessiner. C'est ce qu'il nommera plus tard la stratégie déagagiste.

LE FRONT DE GAUCHE

La trajectoire politique de Jean-Luc Mélenchon depuis son départ du PS s'est construite à travers la constitution de coalitions et la volonté d'unir les forces à la gauche du parti socialiste. C'est ce qui se fait alors ailleurs en Europe, par exemple avec Die Linke en Allemagne (2007), Syriza en Grèce (2004)



ou le Bloco au Portugal (1999). La stratégie est alors de créer un bloc/front dit de « l'autre gauche » (titre d'un autre livre de Mélenchon en 2009) et de passer devant les PS dans les urnes, pour ainsi renverser en notre faveur l'idée de vote utile pour devenir majoritaire. Ce qui est visé, c'est la prise du pouvoir. Cette coalition qui regroupe dans un premier temps le PG et le PCF est vite rejoint par la Gauche unitaire (scission du NPA) puis progressivement par de nombreuses autres forces qui vont petit à petit se structurer. Bref, ça agrège. De plus, bien plus qu'une stratégie électorale, le Front de gauche est aussi une méthode de travail, celle de la construction collective. Et ça porte ses fruits. On travaille, on construit ensemble, on s'appropriose, réfléchit, élabore, et les scores électoraux progressent à nouveau. Certes, il y a des tensions, des frictions, des réticences, mais les idées progressistes refont surface, de nouveaux mots réémergent et reprennent place dans les médias. Bref, un mouvement positif et collectif né en réalité bien avant la création du Front de Gauche. Rappelons-nous des tribunes communes contre le TCE en 2005.

TENTATIVES

Mais, à partir d'un certain moment, Jean-Luc Mélenchon, inspiré par ses analyses et observations dont nous parlions plus haut, décide de faire évoluer sa tactique et s'engage dans la construction d'une nouvelle force politique autonome. La première idée qui a été posée sur la table a été l'adhésion directe au Front de Gauche, pour dépasser la coalition de parti. C'est de fait une tentative pour créer un nouveau parti politique englobant tous les anciens. Un parti dont Mélenchon serait évidemment le leader. Mais, frileux de voir le parti communiste ainsi marginalisé et dissout dans un grand ensemble dominé par un ex socialiste, le PCF s'y oppose. L'idée est donc rejetée. Deuxième tentative, la création du M6R. En 2014, au moment même au Podemos se constitue en parti politique en Espagne, Mélenchon crée en France le mouvement pour la 6e république. Le but est alors de créer une force nouvelle pour travailler à l'élaboration d'une nouvelle république. Si certains au parti de gauche voyaient dans le M6R la préfiguration d'une nouvelle force politique capable de tout balayer et poussaient l'idée que le M6R devait

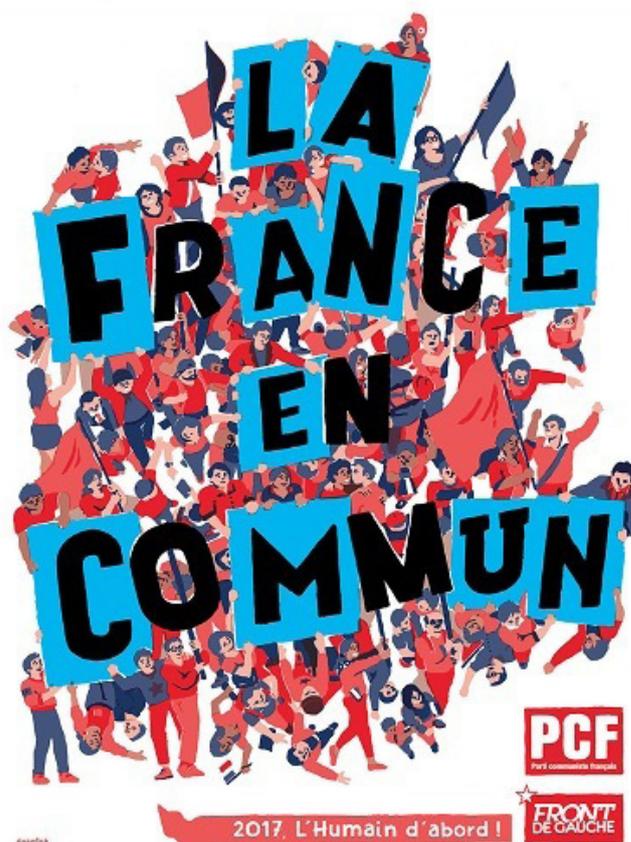
se présenter aux élections (i.e. François Delapierre), ce mouvement, trop horizontal et trop autonome, est finalement abandonné par Mélenchon. Deuxième tentative ratée.

RUPTURE

Au final, l'idée qui prend de plus en plus corps, c'est que les communistes sont des enqueteurs. Car si le PCF reste un force militante conséquente, ce parti "du passé", ne pèse finalement plus grand chose électoralement. Ce que pense Mélenchon, c'est qu'il pourrait donc très bien se passer de lui et capter tout seul, une dynamique jusqu'ici collective. Le temps de la rupture est venu. A partir de là, la décision de rompre avec le PCF est actée. Et tout est fait en réalité pour monter en épingle les désaccords au sein du Front de Gauche, au lieu de chercher à continuer à construire sur ce qui rassemble. Cela se cristallisa au moment des municipales de 2014 et la question des accords avec le parti socialiste. La tension montera même très haut quand les communistes parisiens décident de s'allier dès le premier tour avec le parti socialiste. Face à cela, le Parti de Gauche réagit violemment décidé de sortir du parti de la Gauche Européenne dirigé alors par Pierre Laurent. Bref, cette question locale est montée en épingle au niveau national pour cliver sur quelque chose de bien réel : le rejet du PS. A partir de là, le Front de Gauche est sur la voie de la dislocation.

LA FRANCE INSOUMISE

Si le Parti communiste continue d'y croire, le 10 février 2016, Jean-Luc Mélenchon enterre définitivement l'affaire en déclarant unilatéralement sur TF1, sa candidature à l'élection présidentielle. Fini l'alliance avec les communistes, dorénavant, la stratégie c'est "fédérer le peuple". Pour cela, il faut alors créer de toute pièce un nouvel outil. Ça sera la France Insoumise, un mouvement créé ex nihilo (pour incarner le nouveau monde), à la fois citoyen (mouvement horizontal) mais piloté par Mélenchon et sa petite équipe (vertical, pour ne pas perdre la main). Ce qui signifie que l'idée de coaliser plusieurs forces est définitivement abandonnée. Finie l'Union de la gauche, le temps du populisme de gauche est venu. Et ce terme même de populisme, qui mettra quelque temps à être assumé, finira par l'être, légitimé par les travaux de Chantal Mouffe et Ernesto Laclau, qui ont également inspiré le mouvement Podemos. Un certain flou sera néanmoins entretenu tant que les parrainages communistes n'ont pas été obtenus. Mais une fois ceux-ci déposés, c'est la guerre de tranchées. Seuls ceux qui ont donné leur parrainage à Mélenchon peuvent éventuellement être préservés d'une candidature FI dans leur conscription. Mais



dans les autres cas de figure, c'est l'affrontement. Au final, la division nous aura fait perdre plus de 70 candidats FI ou PCF au second tour des législatives. Mais c'est le prix à payer pour ancrer dans les esprits une nouvelle latéralisation politique, dont Mélenchon pense qu'elle est propulsive. Fini le clivage gauche/droite. Dorénavant, ce qu'il faut incarner, c'est le nouveau monde contre le vieux monde. Le PCF est donc ainsi repeint par Mélenchon dans des SMS colériques ou des tweets acerbes en "lamentable secte" ou en "mort et néant". Difficile de dire les choses plus clairement...

STRATÉGIE ZÉRO ALLIANCES

Depuis, toutes les alliances locales, même hors PS, sont systématiquement rejetées par les états-majors de la France Insoumise. Toute tentative d'alliance est caractérisée de "tambouille", "carabistouille", "accord de coin de table", "unitay", même si un contenu politique concret et progressiste est construit par les militants eux-mêmes sur le terrain. Dans tout ça, le programme est finalement une question secondaire. Car le fait de mettre en avant le programme l'avenir en commun comme ce qui empêcherait de travailler avec d'autres forces. Ce programme n'étant pas négociable, est en réalité une pure astuce pour cliver. Car à y regarder de près, ce programme est rabougri par rapport à celui élaboré collectivement en 2011. Fini les nationalisations de banques. Fini le

financement de la sécurité sociale par les cotisations. Reculs sur les politiques migratoires. Reculs sur les droits dans l'entreprise, etc. Mais malgré ça, il reste une multitude de points communs sur lesquels nous pourrions construire ensemble une alternative large si on s'en donnait la peine. Et puis, considérer que ce programme n'est pas négociable, ça voudrait dire qu'une fois au pouvoir, Mélenchon ne s'ouvrirait pas aux autres forces ? Il gouvernerait seul ? Sans discuter de rien avec personne ? Qui peut croire cela après qu'il ait proposé à Hamon d'être son premier ministre, à Arnaud Montebourg d'être son ministre et même après avoir tendu la main à Daniel Cohn Bendit ? Et quel rapport entre ce genre de méthode autoritaire et la 6e république citoyenne qu'il s'agit de construire ? Propose-t-il de gouverner comme Emmanuel Macron, sans rassembler, en clivant ? Peut-on vraiment à l'infini dissocier la fin et les moyens ?

Bref, ce qui compte ici en réalité, ce n'est pas le fond, mais la stratégie de prise de pouvoir. Et Mélenchon veut une stratégie lisible, du local et national, et peu importe si cela génère des contradictions et des échecs. Car ce qu'il vise, c'est l'Élysée et rien d'autre. Toute la stratégie est donc mise au service de cet objectif. En conséquence, quand les militants insoumis sur le terrain souhaitent faire des alliances

avec leurs camarades de lutte avec qui ils voient une grande proximité, ils sont alors systématiquement taxés "d'usurpateurs". Et cela n'est pas sans créer quelques tensions. Par exemple, aux élections territoriales en Corse, les insoumis avaient décidé de créer une liste regroupant toutes les forces de la gauche anti austérité. Cette liste, conduite par le candidat insoumis aux législatives était composée de communistes, d'insoumis, de syndicalistes, de membre d'Ensemble, etc. Bref, une liste de combat regroupant toute la gauche anti libérale et écologiste. Dans l'impossibilité de montrer une liste 100% insoumise alternative (cette idée étant très minoritaire sur place), Jean-Luc Mélenchon a finalement caractérisé cette alliance de tambouille et de manœuvre des communistes, avant de féliciter nos adversaires, Simeoni et les indépendantistes. Pour mémoire, Simeoni c'est celui qui a conquis la mairie la Mairie de Bastia, auparavant communiste, en 2014, en s'alliant avec l'UMP. Les indépendantistes, ce sont ceux qui se sont abstenus à l'assemblée nationale sur la loi d'habilitation rendant possible l'utilisation des ordonnances sur la loi travail II. On cherche la cohérence. Second exemple, les législatives partielles à Montargis. Là-bas, encore une fois, les insoumis avaient décidé de soutenir un tandem PCF-FI, ces candidats étant soutenus par Ensemble ! Générations et EELV. Mécontent de ce choix, Jean-Luc Mélenchon a parachuté un candidat insoumis venu d'Orléans,



contre l'avis de ses propres partisans locaux. Il est venu faire un meeting sur place pour le soutenir. Comme d'habitude, il a accusé les autres insoumis d'usurpation, pour au final, créer de la division et récolter moins de 5% des voix, derrière le PS, le PCF et Debout la France. Mais quels que soient les échecs, la stratégie reste belle et bien celle-là. Hors de question de se mélanger avec le vieux monde. Et cela, y compris dans les luttes sociales. Depuis le début des grèves, Mélenchon n'a pas participé à une seule réunion unitaire et a refusé toute action (rédaction de tract, déplacement commun, etc.) ou tout meeting commun avec d'autres responsables politique. Il qualifie cela de "gauche selfie". De fait, cela fait bien longtemps que Mélenchon n'a pas partagé la tribune avec d'autres organisations politiques. C'est qu'il y a un cap stratégique à tenir, et il ne faudrait pas brouiller le message.

Il n'y aura donc pas d'alliances pour les européennes non plus

Face à cette stratégie acérée et pugnace du leader de la France Insoumise, l'appel de Pierre Laurent a peu de chance d'être entendu. Et si certaines déclarations des insoumis peuvent laisser croire que la porte reste ouverte, c'est uniquement parce que dire haut et fort qu'on refuse tout type d'alliance, c'est quand même assez difficile à assumer. Car en réalité, qu'on travaille ensemble, c'est exactement ce que les gens demandent. Telle est pourtant la stratégie officielle de la France insoumise pour les prochaines élections européennes. Le PCF n'est pas fréquentable parce qu'il s'allie au PS aux élections locales. Par contre, une alliance est proposée avec le Bloco, qui soutient le parti socialiste actuellement au pouvoir au Portugal. La France Insoumise ne veut aucune alliance avec les communistes, mais s'allie en Europe avec Podemos qui lui est allié avec les communistes aux élections municipales. Il serait impossible de s'allier avec le PCF pour les européennes car celui-ci ne se reconnaît pas dans la stratégie plane A plan B. Mais Mélenchon s'allie avec Podemos qui refuse aussi cette stratégie.

En réalité, il n'y a pas de clivage sur l'Europe entre insoumis et communistes qui nous empêcherait de nous présenter ensemble à ces élections. Pour mémoire, le PCF a combattu tous les traités européens à commencer par celui de Maastricht. Et si désaccord il y a, il existe également avec Podemos, avec qui Mélenchon souhaite pourtant former un groupe au parlement européen. Bref, tout cela c'est de la tactique. Mélenchon pense que la division est plus efficace, car la vague dégauchisme va forcément submerger l'Europe. C'est donc cela qu'il s'agit d'incarner. Et Peu importe si cela fracture des

dynamiques collectives sur le terrain. Peu importe si cela coûte des élus qui pourraient être utiles pour développer des solidarités concertées. Et peu importe si cela fait perdre des luttes sociales. Ce qui compte c'est de créer un climat pour gagner la prochaine élection présidentielle. Bref, une stratégie de division dans laquelle je ne me reconnais pas et finalement très orthogonale à l'histoire de la gauche qui a toujours conquis des avancées sociales dans des moments de rassemblement. La division : une véritable impasse !

BLOG : CHRONIQUES D'UN CARTOGAPHE ENCARTÉ

DOSSIER

INTERVIEW DE FREDDY BOUCHEZ : « MIGRANTS ET DÉLINQUANTS ».

Sandro Baguet : « En mai dernier, les policiers ouvrent le feu sur une camionnette transportant des sans-papiers. Une gosse de 24 mois est abattue. Triste résultat de la criminalisation de l'immigration ? »

Freddy Bouchez : Les personnes migrantes n'ont jamais été aussi criminalisées, que ce soit en Belgique ou dans l'ensemble de l'UE. En Belgique, des partis comme la NVA n'hésitent pas à créer des amalgames entre migrants et délinquants. Il y a quelques semaines, on a posé la première pierre d'un nouveau centre fermé pour étrangers qui doit être construit à Anvers d'ici 2020-2021. Lors de cet événement, le bourgmestre NVA de cette ville, Bart De Wever n'a pas hésité à dire que cela permettrait d'arrêter les trafiquants de drogue qui sont pratiquement tous, selon lui, des illégaux. Les soi-disant illégaux, dans notre pays, ce sont des demandeurs d'asile qui se sont vu refuser de façon subjective le statut de réfugiés. Quand même 50% de refus sur l'ensemble des gens qui font une demande d'asile.

Ce sont aussi par exemple des personnes qui, pour des raisons économiques sont entrées sur le territoire avec un visa touristique et qui y sont restées ou encore les personnes adultes ou mineures du Parc Maximilien et de la Gare du Nord à Bruxelles, souvent des Soudanais qui veulent rejoindre l'Angleterre. Parmi les personnes qui entrent avec un visa touristique, il y a aussi celles auxquelles la Belgique a refusé une possibilité de regroupement familial. Les conditions du regroupement familial se sont



durcies et cela entraîne des séparations familiales ou entre époux durant de nombreuses années, périodes qui sont difficiles à supporter. Dès lors, au bout de nombreuses tentatives infructueuses de demandes de regroupement, on utilise le visa pour arriver en Belgique et puis on reste sans statut et on est donc considéré comme illégal.

Il n'est pas vrai comme le dit le bourgmestre d'Anvers que les centres fermés sont construits pour nous protéger du trafic de drogue qui serait presque toujours le fait de gens en situation illégale. Les centres fermés sont des lieux de privation de liberté, de véritables prisons pour des gens qui n'ont rien fait de mal à part chercher un coin sur la terre pour avoir une vie un peu meilleure. Et en Belgique, le gouvernement est en train de construire un centre où l'on pourra à nouveau enfermer des familles avec enfants.

Nous connaissons certaines de ces familles. Elles vivent comme vous et moi. Les enfants sont dans nos écoles primaires et secondaires avec les nôtres, un bon nombre d'entre eux sont d'ailleurs nés en Belgique et ne connaissent pas du tout leur pays d'origine. Quant aux parents, pour survivre, la plupart du temps, ils travaillent en noir dans des conditions de surexploitation inacceptables, y compris parfois sur des chantiers publics. Les parents et les enfants connaissent rapidement notre langue et se lient avec des associations, participent à des activités sociales ou culturelles. Rien à voir avec des dealers de drogue. Mais pour le gouvernement Michel, il

est important de faire peur et de criminaliser les sans-papiers pour justifier la création de nouveaux centres fermés et une politique axée sur l'expulsion plutôt que sur l'accueil.

A part celui d'Anvers créé abriter les familles avec enfants, deux nouveaux centres fermés devraient voir le jour dont l'un à Jumet, l'une des communes de la Ville de Charleroi. Et là, on n'y comprend plus rien puisque le bourgmestre Paul Magnette est un des principaux dirigeants du Parti Socialiste. Or, sa ville aurait donné officiellement son accord. Le plus effrayant, c'est que cette ville justifie cette perspective de centre fermé à Jumet par les mêmes arguments que ceux utilisés par la NVA, à savoir que ça pourrait les protéger d'un certain type de délinquance. On voit là que l'idée de criminalisation des sans-papiers et des migrants en général atteint même la sociale démocratie belge. Un comité s'organise pour empêcher la construction de ce centre fermé. Un premier rassemblement devrait avoir lieu le 30 septembre 2018, peu de temps avant les prochaines élections communales-municipales, qui auront lieu le 14 octobre 2018.

Mais la criminalisation des personnes migrantes va encore plus loin : ces dernières années, de nombreuses rafles pour arrêter des sans-papiers ont été organisées, notamment dans des centres culturels fréquentés par certains d'entre eux. Il y a quelques mois, deux sans-papiers, un militant syndical et un artiste ont été arrêtés à Globe Aroma (centre culturel à Bruxelles). Cette rafle a eu lieu alors

Nouvelles

que ces deux personnes participaient à une activité culturelle précise qui les concernait directement. Elles ont été mises en centre fermé en vue d'être expulsées. Mais une action « espace solidaire » s'est développée en Wallonie et à Bruxelles qui a permis leur libération. D'autres centres culturels ou lieux associatifs se sont mis en action et ont fait savoir qu'ils étaient des espaces solidaires qui n'admettaient pas qu'à l'intérieur de leurs locaux il y ait des rafles et arrestations de sans-papiers. Dans ma ville, à La Louvière, des associations telles que Lire et écrire, le centre culturel « Central », le mouvement laïque ont pris position dans ce sens en affichant en façade de leurs locaux une bache qui affirme ce principe de non viabilité de leur espace pour ce motif.

LA CHASSE AUX SQUATTEURS

aux réfugiés organisent la solidarité avec ces centaines de personnes migrantes. Ils organisent des distributions de repas et les logent. Ce réseau de soutien comprend des milliers de citoyennes et citoyens. Il est à noter que l'aide au logement apporté par cette plate-forme permet que ces gens et des enfants mineurs ne dorment pas dehors par tous les temps. Il faut aussi les protéger des opérations policières régulièrement organisées. Si nous ne vivons pas dans un régime fasciste, le bruit des bottes se fait entendre régulièrement. Des citoyens obligés de loger des personnes ou des enfants mineurs risquent d'être arrêtés, eux aussi ? Cela rappelle les plus sombres heures de l'histoire de l'humanité. Ces mêmes citoyens, quand ils ont connaissance d'opérations policières organisent des chaînes humaines pour les empêcher. Deux opérations policières d'envergure ont ainsi pu être



Les personnes migrantes qui squattent le Parc Maximilien et la Gare du Nord de Bruxelles sont également victimes régulièrement de rafles policières et d'arrestations. Le gouvernement belge n'a jamais voulu apporter d'aide à ces 400 à 500 personnes. Théo Francken, secrétaire d'État d'extrême droite membre de la NVA a tout le temps répété qu'aucune aide ni hébergement n'est possible pour des gens qui ne font pas de demande d'asile en Belgique. Dès lors, il y a conflit puisque la plupart des personnes migrantes qui vivent et dorment dans ces lieux ne veulent pas rester en Belgique mais aller en Angleterre. Elles parlent anglais et espèrent y retrouver des membres de leur famille qui y vivent déjà.

Des citoyens organisés en plate-forme de soutien

annulées cette année.

Le gouvernement Michel et son secrétaire d'État d'extrême droite à l'asile et à la migration ne comptent pas s'arrêter là. Sur la table de travail de ce gouvernement, un projet de loi dit de « visites domiciliaires » permettrait à la police d'organiser de véritables perquisitions au domicile de sans-papiers ou des lieux où ils se trouvent. Ils pourraient être arrêtés et placés en centre fermé pour ensuite les expulser. Ce projet de loi vise non seulement à la criminalisation des sans-papiers mais aussi à celles des personnes qui les aident. Il a aussi pour fonction de faire peur aux gens solidaires des sans-papiers puisque la police pourrait aussi venir perquisitionner chez des hébergeurs. C'est un projet de loi d'une violence extrême. Ces pratiques sont des intrusions



insupportables dans la vie privée des gens. Ils mettent en cause les principes d'inviolabilité du domicile en opposition aux réglementations internationales protégeant les droits humains.

Tout cet arsenal répressif et cette diffusion de l'idée que les migrants représenteraient à tel point un danger. Cela crée une pression sur la police qui peut conduire à des drames. Aujourd'hui, en Belgique, l'étranger dit illégal est traqué. Sur nos aires d'autoroute, les autorités ont même fait abattre des arbres pour que les cachettes soient moins nombreuses ! La soi-disant lutte contre les passeurs a amené il y a quelques mois à une poursuite entre des policiers et une camionnette remplie de personnes et d'enfants migrant-e-s. Cela a abouti à la mort d'une petite fille de deux ans, la petite Mawda qui a été inhumée dans un cimetière de la région bruxelloise il y a peu. C'est sur les parents victimes que la NVA veut faire peser la responsabilité de la mort de cette enfant tuée par le tir d'un policier.

Pour le président de la NVA, c'est la décision d'avoir quitté leur pays d'origine qui au bout du compte a provoqué ce drame. Or, cette famille venait d'Irak, un pays fortement perturbé depuis que l'Occident et les Etats-Unis l'ont mis à feu et à sang. Il ne viendra pas à l'idée de la NVA d'accuser la Grande Bretagne qui s'est fortement impliquée avec les Etats-Unis dans cette guerre pour le pétrole. Celle-ci a fait les

choux gras des entreprises d'armement pendant des années. Pour ces personnes, la Grande Bretagne serait un pays où ils voulaient se rendre pour vivre un peu en paix et en tranquillité. Qui devrait se sentir coupable ?

Enfin signalons un dernier épisode très inquiétant qui touche actuellement une dizaine de personnes ayant hébergé des migrants. Elles sont inculpées de traite d'êtres humains et il y aura un procès d'ici la fin de l'année. Des gens ont été mis sous écoute téléphonique. Une journaliste hébergeuse a été perquisitionnée et tous ses outils professionnels ont été emportés : ordinateur, portable, ... Certaines de ces personnes hébergeuses, de nationalité étrangère mais vivant depuis longtemps en Belgique ont été carrément arrêtées et emprisonnées en détention préventive. Par exemple, Walid a été gardé en détention préventive pendant huit mois parce qu'il était étranger et que la justice avait la crainte qu'il ne quitte alors la Belgique. Walid qui n'a fait qu'héberger une personne migrante sans abri risque une condamnation pour traite d'êtres humains. Ces huit mois de prison ont détruit toute sa vie car le jeune homme migrant qu'il a hébergé serait soupçonné d'être un passeur. Voilà donc maintenant que le gouvernement belge se sert de la loi sur la traite des êtres humains pour criminaliser aussi la solidarité. Une manière de créer en Belgique le délit de solidarité.



CETTE RÉPRESSION DES SANS- PAPIERS NE DATE PAS D'HIER...

La répression des sans-papiers ne date pas d'hier, en effet. Depuis longtemps, le mouvement des sans-papiers tente de faire passer l'idée que ce sont les politiques migratoires qui les mettent en danger les immigrés mais qu'eux-mêmes ne sont pas dangereux. Entre 2005 et 2009, les sans-papiers ont occupé en Belgique plus de 50 églises dans tout le pays tant en Wallonie qu'en Flandre et à Bruxelles. Cette lutte a abouti à une opération de régularisation limitée dans le temps. Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont pu, grâce à cette mobilisation très déterminée, obtenir la régularisation de leur situation.

Les sans-papier avaient créé leur propre organisation qui s'appelait l'UDEP (Union pour la défense des sans-papiers) Cette auto-organisation de leur lutte leur avait permis d'aller à la rencontre de la population belge, des associations et aussi des organisations syndicales. Le fait de l'émergence de cette lutte menée et organisée par les sans-papiers eux-mêmes a permis que petit à petit une solidarité se développe chez nos concitoyens, auprès des syndicats et du monde associatif. Le mouvement des sans-papiers avait des revendications précises et fixait lui-même l'agenda des actions poussant ainsi les grandes organisations sociales du pays à bouger avec eux. Cette lutte d'envergure de plusieurs années avait amené le gouvernement de l'époque à fléchir. Aujourd'hui, la situation n'est plus la même. Le combat est plus large car c'est toute la

politique migratoire de nos gouvernements qu'il faut contester et imposer des alternatives.

L'accès même au droit d'asile est mis en question et la convention de Genève risque de devenir petit à petit un vulgaire bout de papier dont on ne tiendra plus compte tout comme la déclaration universelle des droits de l'homme dont on commémorera le septantième anniversaire le 10 décembre 2018. La solidarité est plus difficile à obtenir car l'austérité détruit aussi les droits des travailleurs avec et sans emploi et de l'ensemble des allocataires sociaux.

La sécurité sociale ne protège plus autant qu'avant et certains d'entre nous en ont été carrément exclus et se trouvent à devoir vivre avec des minimas sociaux en dessous du seuil de pauvreté. Depuis deux décennies, la précarité et la pauvreté ont encore augmenté. Dès lors, « l'étranger » passe plus facilement comme étant quelqu'un de dangereux. « S'il n'était pas là, notre situation serait sans doute meilleure » L'extrême droite, les populistes jouent sur toutes ces peurs. La droite classique et moderne (Macron et Michel) mais la sociale démocratie aussi ont peur de se démarquer. Il est dès lors beaucoup plus difficile aujourd'hui de développer de la solidarité par rapport au thème de la défense des droits des personnes migrantes.

En même temps que les mobilisations qu'il faut continuer à organiser, il faut sensibiliser, déconstruire les préjugés et montrer qu'un combat commun de tous les travailleurs belges et étrangers, avec et

sans emploi, avec et sans papier, est incontournable.

C'est le capitalisme et les partis qui les soutiennent qui sont dangereux pour nous les travailleurs et pas les étrangers qui n'ont d'autre choix que de quitter leur pays pour envisager une vie un peu meilleure ailleurs.

CETTE CHASSE AUX SANS-PAPIERS FAIT ÉCHO À LA TRAQUE DES PLUS PRÉCAIRES, CHÔMEURS ET ALLOCATAIRES SOCIAUX. À Y REGARDER DE PLUS PRÈS, ON A L'IMPRESSON QUE ÇA PÈSE SUR LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PROLÉTAIRES AYANT ENCORE UN BOULOT. ET À TRAVERS LES SANS-PAPIERS, ON TENTE DE CRIMINALISER LES MOUVEMENTS SOCIAUX ET LES ÉVENTUELLES RIPOSTES DES TRAVAILLEURS...



En fait, les gens doivent comprendre que les partis au gouvernement qui prennent des mesures contre les personnes migrantes ne sont pas leurs amis pour autant. Théo Francken, le secrétaire d'état à l'asile et à la migration du gouvernement Michel est particulièrement anti-migrants. Mais en même temps, il est membre d'un gouvernement qui applique une austérité sévère détruisant la Sécurité Sociale et notamment dans celle-ci, les droits aux allocations de chômage et à la pension. Les droits des personnes malades sont aussi passés à la moulinette. Nous sommes face à un gouvernement très dur avec les migrants mais ce n'est pas pour autant que la vie de tous les autres s'améliore. La politique migratoire très répressive menée par Théo Francken et avant lui par Maggie De Block (dans le gouvernement précédent) a fait diminuer fortement le nombre de demandeurs d'asile dans notre pays. En parallèle à cette politique qui vise à accueillir le moins possible de migrants, les attaques contre les droits des personnes les plus fragiles se poursuivent :

Ce gouvernement a appliqué la mesure de limitation dans le temps des allocations de chômage d'insertion qui a provoqué, depuis le 1er janvier 2015, l'exclusion de dizaine de milliers de personnes. Elles ont dû faire appel à l'aide des centres publics d'action sociale

(CPAS) Certain-e-s exclu-e-s, particulièrement des femmes, cohabitant-e-s, n'ont pas même eu droit à cette aide et ont perdu tout revenu personnel. Il a supprimé, pour les jeunes qui sortent de l'école à partir de 25 ans, la possibilité d'accéder à des allocations de chômage d'insertion. Il a rétabli la possibilité de visites au domicile des chômeuses et chômeurs pour autant qu'il y ait l'autorisation d'un juge... Il voudrait faire travailler les chômeuses et chômeurs de longue durée (2 ans de chômage) pour rien, ...

Les centres publics d'action sociale ont subi de nouvelles réformes :

-généralisation du projet individualisé d'intégration sociale (contrat) à tous les bénéficiaires du revenu d'intégration dans lequel ceux-ci doivent s'engager à des démarches particulières sous peine de subir des sanctions qui peuvent aller jusqu'à trois mois de suspension

-Possibilité pour les CPAS de mettre sur pied des services communautaires, c'est-à-dire de faire travailler pour rien des bénéficiaires de l'aide sociale

-Organisation d'une soi-disant chasse à la fraude sociale par l'organisation de visites domiciliaires, en tout temps, sans prévenir les personnes pour vérifier leur composition familiale.

-Ces mesures sont de véritables intrusions dans la vie privée des gens. Les CPAS peuvent pratiquer ces visites quand ils le veulent et il n'y a pas de balises particulières pour empêcher les abus et les atteintes à la vie privée.

Les travailleurs malades de longue durée doivent, quant à eux, entrer dans un parcours de réinsertion au travail. Il s'agit là de leur faire signer une convention. Si celle-ci n'est pas respectée, sanction de 5 à 10% sur le montant des allocations de mutuelle.

Et on pourrait ajouter tout ce qui touche et a touché les travailleurs victimes de licenciements comme le fait que les prépensions sont supprimées pour être remplacées par un système de chômage avec complément de l'employeur qui oblige à demeurer disponible sur le marché du travail sous peine de subir une sanction financière. C'est aussi le gouvernement de Charles Michel et de Théo Francken qui a décidé de porter l'âge de la pension à 67 ans au lieu de 65

ans. Et c'est encore ce même gouvernement anti-migrants et antisocial qui continue à démanteler et à privatiser l'ensemble de nos services publics.

Enfin, s'il y a criminalisation des migrants, il y a également criminalisation des travailleurs qui se rebiffent : le droit de grève est attaqué et le service minimum a été imposé à la SNCB (société nationale des chemins de fer) Non, vraiment, Théo Francken et Charles Michel ne sont ni les amis des migrants, ni ceux de l'ensemble de la population. Tout le monde trinque et Belges et étrangers, avec et sans emploi, avec et sans papiers, nous devons nous unir pour défendre nos droits.

QUI EST FREDDY BOUCHEZ ?

La solidarité envers les réfugiés n'est pas neuve. Depuis de nombreuses années, des militants se mobilisent. Ainsi, il y a eu l'occupation d'églises en 2005-2008 et la marche des réfugiés notamment. Parmi ceux qui militent depuis longtemps, il y a Freddy Bouchez qui est Louviérois. A plusieurs reprises, il a accueilli et accompagné des réfugiés, parfois pendant des années.

ENVIRONNEMENT

ANTILLE CHLORDÉCONE, LES VICTIMES REFUSENT D'OUBLIER.

L'affaire du chlordécone, ce pesticide ultra-toxique à l'origine de lourdes pathologies, revient sur le devant de la scène, avec en toile de fond le passé colonial de la France...

Partie de Fos-sur-Mer le 1er mai, la Marche des cobayes s'est achevée le samedi 30 juin à Paris, avant une ultime étape à Bruxelles. Pendant deux mois, ses militants ont sillonné la France pour dénoncer les méfaits de la malbouffe, de la pollution ou des produits toxiques sur l'environnement et la santé. Le tour d'horizon serait resté incomplet sans le débat organisé sur le chlordécone. «Un scandale sanitaire qui ne peut rester impuni», estime Michèle Rivasi, députée européenne (EELV), une des organisatrices de la marche. «On a sacrifié la santé de plus de 800 000 personnes depuis quarante ans pour les intérêts économiques de quelques planteurs!» résume Jean-François Deleume, médecin et représentant d'Eau & Rivières de Bretagne, à l'initiative de cette étape à laquelle participera également le député européen de la France insoumise Younous Omarjee.

Mais de quoi parle-t-on exactement? À tout le moins d'un dossier aux conséquences sanitaires, environnementales, économiques et sociales

kepone 5%
lutte contre le charançon noir du bananier

- contrôle parfait du parasite
- efficacité de longue durée
- augmentation des rendements

SEPPIC 70, Champs-Élysées Paris 8^e

* Marque déposée Allied Chemical

photo IFAC

préjudiciables, le tout sur fond de griefs néocolonialistes.

Deux événements, survenus ces derniers mois, ont remis le sujet sur le devant de la scène. En février, une étude de Santé publique France révélait que 92 % des Martiniquais et 95 % des Guadeloupéens étaient contaminés par ce pesticide. Puis, entre avril et mai, des résidus de ce même poison étaient retrouvés dans l'eau du robinet des habitants de la commune de Goubeyre, en Guadeloupe. Sans compter ce rapport de l'Anses qui, fin 2017, alimentait la controverse en concluant que les nouveaux seuils européens de chlordécone autorisés pour les volailles et les viandes (multipliés par cinq et dix) étaient suffisamment protecteurs... De quoi attiser l'inquiétude et la défiance de la population antillaise envers les autorités. Une défiance en outre déjà ancienne.

Considéré comme un remède miracle pour lutter contre le charançon du bananier, ce pesticide organochloré a été utilisé massivement dans les bananeraies de Martinique et de Guadeloupe, piliers de l'économie locale, à partir de 1972. Dès 1975, cependant, les doutes s'installent. En juillet de cette année-là, aux États-Unis, plusieurs employés de l'usine qui produit alors le chlordécone, à Hopewell (Virginie), sont victimes de troubles neurologiques à la suite d'une contamination par l'insecticide. Les rivières voisines sont polluées, l'usine doit fermer... L'année suivante, le pesticide est interdit dans tout le pays.

« L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER L'A EMPORTÉ SUR LA SANTÉ PUBLIQUE »



En 1979, le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) le classe comme agent possiblement

cancérogène. Il faudra pourtant attendre 1990 pour que la France l'interdise... et trois ans de plus pour que le lobby des planteurs des Antilles cesse d'obtenir des dérogations les autorisant à l'utiliser.

Depuis, il est aussi considéré comme neurotoxique, reprotoxique et perturbateur endocrinien. Des études récentes ont ainsi démontré que le chlordécone pouvait être à l'origine de cancers de la prostate (la Martinique détient le triste record de ce type de cancer). Ses effets délétères sur les fœtus sont aussi reconnus. « Tout avait été dit, tout était su », déplore aujourd'hui Jean-François Deleume.

En 2006, des associations portent plainte contre l'État pour « mise en danger d'autrui et administration de substances nuisibles ». Harry Durimel, leur avocat guadeloupéen, également militant écologiste, reste persuadé que « l'intérêt économique et financier l'a emporté sur la santé publique ». Et que c'est d'ailleurs pour cela que le dossier s'éternise : « Il a fallu six ans de guérilla judiciaire pour que la plainte soit enfin instruite... »

Au fil des années, l'avocat a découvert la « complicité » entre l'État, diverses autorités et de grands planteurs. La déclaration faite aux gendarmes de Yves Hayot, directeur de Laguarigue, la société qui commercialisait le chlordécone, homme issu d'une grande famille de propriétaires terriens, en est une illustration édifiante : celui-ci a reconnu qu'il avait « pratiqué personnellement un lobbying auprès de Jean-Pierre Soisson (alors ministre de l'Agriculture) pour que des dérogations soient accordées ». « Et comment expliquer, interroge Jean-François Deleume, qu'en 2000, l'Institut national du cancer (Inca), alors présidé par l'actuelle ministre de la santé Agnès Buzyn, lance une étude sur le sujet mais l'interrompte en décidant de ne pas y consacrer les moyens nécessaires ? »

« LA POPULATION A L'IMPRESSON QUE LA FRANCE NE SERT À RIEN »

En 2007, toutefois, les pouvoirs publics s'« emparent » du sujet, lorsque le professeur Belpomme dénonce un « empoisonnement ». Depuis, les plans d'action s'enchaînent. Sans grand résultat, semble-t-il, et aujourd'hui, la colère gonfle contre l'État. « Entre l'annonce de 95 % des Guadeloupéens chlordéconés et l'inaction face aux algues sargasses, je crains que cela ne dérape, confie Harry Durimel. La population a l'impression que la France ne sert à rien. Pire, qu'elle a orchestré son empoisonnement. » La mobilisation s'organise. Le syndicat CGT Guadeloupe a saisi

l'avocat pour se constituer partie civile «pour la pollution quotidienne qu'ils continuent de subir», précise l'avocat. «Ça frétille. Jusqu'alors, les ouvriers étaient tétanisés. On n'attaquait pas un producteur de bananes, même indirectement», explique Harry Durimel. Selon lui, «le lobby des bananes est l'endroit où il reste le plus de stigmates de la période esclavagiste. Ceux qui ont fouetté nos ancêtres nous empoisonnent aujourd'hui. Sans attendre le grand soir, il faut se battre pour l'application d'un État de droit». La reconnaissance des faits par l'État et l'indemnisation des victimes seraient un bon début.

Alexandra Chaignon (Extrait de l'Humanité)

PROCÈS DU GLYPHOSATE : MONSANTO CONDAMNÉ, UN JUGEMENT HISTORIQUE



Le géant de l'agrochimie a été condamné à verser 289 millions de dollars à Dewayne Johnson. La plainte du jardinier, malade d'un cancer, était la première examinée par la justice américaine.

C'est une histoire comme l'Amérique les aime – le petit terrassant le géant –, mais c'est surtout un jugement historique, susceptible de peser sur l'avenir de l'agriculture mondiale. La société Monsanto a été condamnée par la justice californienne, vendredi 10 août, à verser 289,2 millions de dollars (248 millions d'euros) à un jardinier américain, Dewayne « Lee » Johnson.

Agé de 46 ans et père de deux enfants, il est, selon ses médecins, en phase terminale d'un cancer du système lymphatique, qu'il attribue à son exposition à des herbicides – Ranger Pro et Roundup Pro – contenant du glyphosate et commercialisés par la firme agrochimique. Il réclamait environ 400 millions d'euros à la société, désormais propriété du groupe européen Bayer.

Dans un communiqué, Monsanto a annoncé faire appel du jugement. « Nous ferons appel de la décision et continuerons à défendre vigoureusement ce produit qui bénéficie de quarante ans d'utilisation sans danger et qui continue à être un outil essentiel, efficace et sans danger pour les agriculteurs et autres usagers », précise l'entreprise qui met en avant les avis favorables de la majorité des agences réglementaires. Mais le répit de l'appel pourrait n'être que de courte durée : l'agrochimiste est confronté, aux Etats-Unis, à plus de 4 000 procédures semblables, devant des juridictions d'Etat ou des cours fédérales, et le jugement des jurés californiens, le premier du genre, ouvre une boîte de Pandore.

Le jugement est accablant. Les jurés ont considéré que les produits à base de glyphosate visés par la plainte n'étaient pas aussi sûrs que les utilisateurs étaient en droit de l'attendre, qu'ils étaient « un facteur substantiel » de la maladie du plaignant, que les risques posés par ces produits « étaient connus ou pouvaient être connus à la lumière des connaissances généralement admises par la communauté scientifique au moment de leur fabrication, de leur distribution et de leur vente » et que Monsanto avait failli à en informer ses clients. Les jurés ont en outre estimé que la société avait agi avec « malveillance » (malice, en anglais).

PESTICIDE LE PLUS UTILISÉ

Pendant près d'un mois, les jurés ont écouté les exposés contradictoires des experts témoins commis d'un côté par les avocats du plaignant, de l'autre par Monsanto. Les présentations ont été de haute tenue, abordant des questions scientifiques complexes sur les mécanismes d'action du glyphosate, l'interprétation des études sur les animaux, la validité des études épidémiologiques conduites sur les humains, etc. Mais ce sont les documents internes de la société, obtenus par les avocats de M. Johnson, qui ont joué un rôle décisif.

« Nous avons enfin pu présenter au jury les documents internes tenus secrets par Monsanto prouvant que la société savait depuis des décennies que le glyphosate, et en particulier le Roundup, pouvait être une cause de cancer, a déclaré Brent Wisner, l'un des avocats de M. Johnson à l'audience. Nous sommes fiers qu'un jury indépendant, en dépit de l'échec de l'Agence de protection de l'environnement à exiger un étiquetage adéquat de ces produits, ait suivi les éléments de preuve présentés, et use de sa voix pour dire à Monsanto que les années de tromperie sur le Roundup sont derrière nous. »

Le glyphosate, tombé dans le domaine public au début des années 2000, est commercialisé par de nombreuses sociétés agrochimiques ; il est le pesticide le plus utilisé dans le monde, avec plus de 800 000 tonnes épanchées chaque année. Mais il est d'une importance cardinale pour Monsanto, qui l'a placé au cœur de son modèle économique : l'entreprise est en effet spécialisée dans la vente couplée de l'herbicide et de cultures OGM (soja, maïs...) capables de le tolérer.

Le jugement tombe alors que la firme de Saint-Louis (Missouri) est dans une période singulière de son histoire. Elle a été formellement acquise, le 7 juin, par le géant Bayer. « A ce jour, le processus d'intégration des deux structures n'a pas commencé et ne devrait être mis en place que début septembre, expliquait au Monde une porte-parole de Bayer, quelques heures avant le jugement californien. Nous nous appliquerons à gérer les actions en justice lancées dans différents pays de la manière la plus transparente et responsable. »

Depuis mars 2015 et son inscription, par le Centre international de recherche sur le cancer, à la liste des substances probablement cancérigènes, le glyphosate est au centre de nombreuses polémiques, notamment en Europe où il n'a été réautorisé, fin 2017, que pour cinq ans.

D'autres nuages s'amoncellent. Deux procédures sont par exemple en cours en France. Et quatre jours avant la décision californienne, un juge fédéral brésilien ordonnait la suspension de l'autorisation des herbicides à base de glyphosate, le temps que cette substance soit réévaluée. La décision est sujette à appel, mais elle montre qu'un peu partout le produit phare de Monsanto est fragilisé. La victoire du jardinier américain devrait renforcer encore cette défiance.

|Par Stéphane Foucart (Extrait de Le Monde)

EXPOSITION

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION « UNE MAISON DU PEUPLE COMMUNISTE »

Le 1150e anniversaire de Dampremy est une occasion rêvée pour attirer l'attention sur ce bâtiment si discret et à l'histoire pourtant si riche et particulière !



En effet, s'il existe de nombreuses maisons du peuple en Wallonie. Celle dans laquelle vous vous trouvez est une des rares à appartenir à la composante communiste du mouvement ouvrier, contrairement aux autres, traditionnellement attachées au courant socialiste.

Construite à la fin du XIXe siècle, la Maison du Peuple de Dampremy est contemporaine des multiples événements qui marqueront l'histoire sociale de Belgique : la création du Parti Ouvrier Belge en 1885 et les révoltes de 1886, ...

Ces événements de 1886 vont d'ailleurs considérablement marquer l'histoire du bâtiment.



En effet, rappelons la sauvage répression des manifestations de mars 1886 et la tuerie de Roux. Le tir de la garde civique faucha jeunes ouvriers, femmes et enfants. Lors de la répression, plusieurs leaders ouvriers seront bannis et contraints à l'exil, notamment aux Etats-Unis. Je cite ici les noms de Falleur et Schmitz, deux des principaux leaders de ce mouvement de rébellion.

Ces émigrés ont participé activement au développement de l'industrie verrière aux USA. Faut-il rappeler que Charleroi est jumelée avec Pittsburg et que l'on trouve dans cette région les noms de communes wallonnes connus à commencer par Charleroi.

C'est là-bas qu'il feront connaissance avec l'ordre des CHEVALIERS DU TRAVAIL, une organisation syndicale protestante d'inspiration maçonnique. Au retour en Belgique, certains se regroupèrent et développèrent surtout dans la région de Charleroi ce nouveau type d'organisation syndicale. Ils rassemblerent essentiellement dans un premier temps les verriers.

Mais ce sont les mineurs qui adhèrent en nombre à ce nouveau syndicat dans notre bassin industriel. On a pu recenser une dizaine de lieux où ils se sont implantés (Dampremy, Lodelinsart, La Docherie, Courcelles, Montigny le Tilleul, ...)

Les difficultés de vie étaient abominables. La faim régnait. Les ouvriers blessés n'étaient pas indemnisés. Les veuves restaient sans ressources. La soumission à un patronat arrogant, brutal fit comprendre aux mineurs qu'ils devaient se regrouper et créer des caisses d'assurance.

A Dampremy, en 1890 une telle caisse vit le jour sous le nom « La Vigilance ». Le drapeau exposé en ce lieu a certainement été confectionné à l'occasion de l'inauguration de ce vaste bâtiment ?

Les effectifs à Dampremy ont regroupé dans ce bâtiment plusieurs milliers de membres.

L'autre drapeau exposé date de 1921. C'est Le Progrès, une harmonie musicale. Cela témoigne ainsi des nombreuses activités organisées dans cette vaste maison qui comprenait à l'arrière du bâtiment actuel une vaste salle mesurant 34 m sur 17 mètres. Les activités y étaient nombreuses : musique, théâtre, gymnastique, bouloir, bibliothèque, en somme un vrai foyer culturel d'éducation permanente.

Les Chevaliers, éprouvèrent quelques difficultés à rejoindre les organisations syndicales du Parti Ouvrier Belge qui, entre temps, s'était développé et institutionnalisé...

La Première guerre mondiale va provoquer une rupture dans le mouvement ouvrier. Suite au suivisme guerrier de nombreux dirigeants socialistes, et avec la révolution russe de 1917, les courants les plus radicaux vont constituer les embryons de ce qui va devenir le mouvement communiste.

Les Chevaliers restèrent indépendants vis-à-vis du syndicat créé par le POB puis par la suite du PSB. Toutefois, ce parti y développa des activités propres durant de nombreuses années.

Un grand nombre de membres étaient très marqués à gauche et ils s'affilièrent à partir de 1921 au nouveau parti, le PCB-KPB.

Il est important de signaler que cette maison du peuple fut considérée par les autorités communales de l'époque comme salle communale où se déroulèrent par exemple des fêtes et des distributions de prix. Je tiens aussi à souligner que la grand-mère de Maurice Magis y organisa des soupes populaires lors des grandes grèves de 1932 et 1936 mais aussi durant le conflit 40 -45.

Vers 1954, avec les premières menaces sur l'avenir du charbon, les Chevaliers du Travail mirent fin à leurs activités. Les dirigeants de l'époque comme les pères de Maurice Magis, de Robert Dussart et le grand-père de Jean-Pierre Declercq mirent fin à l'existence de la SC La Vigilance et créèrent La Nouvelle Vigilance d'obédience communiste.

En 1974, le regretté député communiste Georges Glineur créa l'asbl culturelle Le Progrès qui jusqu'à ce jour continue d'accueillir des activités culturelles, politiques et festives, alors que de nombreuses maisons du peuple ont cessé leurs activités depuis longtemps...

Pour en terminer, la maison est devenue le siège social de plusieurs associations importantes. Parmi celles-ci, je cite l'Association Culturelle Joseph Jacquemotte reconnue comme association d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Secours populaire Wallonie-Bruxelles pour que vive la solidarité.

Robert Tangre

NOS ACTIVITÉS D'OCTOBRE: RENCONTRE-DÉBAT

5 OCTOBRE 2018, 19H00

CYCLE À LA RENCONTRE DE... FRANK HERLEMONT

Les mots qui suivent n'appartiennent, je crois, à aucun genre littéraire connu. Non pas que je m'enorgueillisse d'innover une forme inédite de littérature. Loin s'en faut. Je n'en ai le talent ni la prétention. Le bric-à-brac littéralement anachronique (...) que je propose à cette heure tardive de ma vie relève autant de la gageure absconse que de l'empirique défit... Étonnant, en effet, ce « L'Alcoolique Anonyme », un « OLNi » paru chez Chloé des Lys, que signe Frank Herlemont. Frank a amplement contribué, au tout début des années 80 à lancer le Club Achille Chavée. Il ne l'a pas oublié. Mais, au fait, qui est-il, Frank Herlemont ? Nous vous proposons de le découvrir...



Cycle à la rencontre de...

Frank Herlemont

Les mots qui suivent n'appartiennent, je crois, à aucun genre littéraire connu. Non pas que je m'enorgueillisse d'innover une forme inédite de littérature. Loin s'en faut. Je n'en ai le talent ni la prétention. Le bric-à-brac littéralement anachronique (...) que je propose à cette heure tardive de ma vie relève autant de la gageure absconse que de l'empirique défit... Étonnant, en effet, ce « L'Alcoolique Anonyme », un « OLNi » paru chez Chloé des Lys, que signe Frank Herlemont. Frank a amplement contribué, au tout début des années 80 à lancer le Club Achille Chavée. Il ne l'a pas oublié. Mais, au fait, qui est-il, Frank Herlemont ? Nous vous proposons de le découvrir...

au Club Achille Chavée

34, rue Abelville à La Louvière

Vendredi 5 octobre 2018

19 h

Le cycle A la rencontre de... est une initiative du Club Achille Chavée. Il vise à faire la connaissance d'une ou d'un auteur-e, de découvrir son livre, de comprendre son travail d'écriture et de débattre du propos ou du message qu'a voulu (ou pas) proposer l'auteur-e.

13 OCTOBRE 2018, 10H30

ILS PROFITENT, VOUS PAYEZ. L'ÉVASION FISCALE, ON EN PARLE!

Et si l'une des pires formes de délinquances venait de milieux «très comme il faut» ?

La délinquance financière constitue l'un des fléaux qui pèsent sur nos sociétés et met en péril les mécanismes de solidarités durement acquis. Pour parler de ce problème, nous avons fait appel à Michel Claise, juge d'instruction en matière financière.

**Ils profitent...
Vous payez!**
L'évasion fiscale, on en parle!

Conférence/débat
Le samedi 13 octobre 2018 à 10h30
Avec
Michel Claise,
Juge d'instruction

R&C   
Une organisation de l'A.S.B.L Progrès et Culture
En collaboration avec la Maison de la Laïcité de Courcelles 5 rue Emile Vandervelde,
Et le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles 6182 Souvret (Courcelles)
Editeur responsable: Robert Tangre 071/30.39.12